



## FUTSAL

### SAISON 2024/2025

EMETTEUR : Ligue Paris Île-de-France du Sport U  
DESTINATAIRES : Associations Sportives IDF  
DATE : 17 octobre 2024  
OBJET : Circulaire régionale futsal

Toutes les dispositions contenues dans la présente circulaire ont été décidées à la Commission Mixte Régionale réunie le 17 octobre 2024.

## 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Les résultats et feuilles de match seront donc à envoyer à la Ligue IDF du Sport Universitaire. Jusqu'au mardi soir précédant les rencontres, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux calendriers. Vous devez donc consulter le site régulièrement pour en être informés. Passée cette limite du mardi soir, les éventuelles modifications de calendriers vous seront notifiées par téléphone ou mail. Toutes les décisions énoncées dans cette circulaire ont été élaborées ou (et) approuvées par la C.M.R. du 17 OCTOBRE 2024.

## 2 REGLEMENT ADMINISTRATIF

**SE REFERER AUX REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F. Sport U.**

### 2.1 LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

**Présentation des pièces administratives :**

L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FFSPORTU, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse :

**De son numéro de licence valide (ou attestation délivrée par la LIFSU) accompagné de sa carte d'étudiant.**

La présentation de ces pièces signifie que l'AS est en possession d'une attestation de renseignement du questionnaire relatif à l'état de santé ou du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du futsal en compétition.

En cas de non-présentation, il sera demandé une pièce nationale d'identité et le certificat de scolarité (accessible par le téléphone mobile), ainsi que le N° de licence. Si l'étudiant ne peut satisfaire à ces conditions, il ne jouera pas.

En cas de manquement à ces dispositions, ou de fraude, même constaté à posteriori, les sanctions suivantes seront appliquées : match perdu par pénalité + sanctions prononcées par la CMR et la commission de discipline le cas échéant.

## **2.2 VERIFICATION DES LICENCES**

---

Le capitaine d'équipe et l'arbitre doivent vérifier les n° de licences et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre. La réserve devra être confirmée par mail à la LIFSU, sous peine d'irrecevabilité. Si la réserve est rejetée alors la somme de 10€ sera comptée sur le solde de l'association sportive en fin d'année.

## **2.3 LICENCE EXTERIEURE ET INDIVIDUELLE**

---

Application de la règle Nationale :

En futsal masculin : Aucune licence extérieure et individuelle.

En futsal féminin : 1 licence extérieure **ou** individuelle.

Nombre de joueurs sur la feuille de match : 12

Une étudiante étant licence extérieur ou individuelle ne peut jouer que dans une seule équipe.

## **2.4 CUMUL DE CARTES D'ETUDIANT**

---

Un étudiant ne peut représenter qu'une seule association sportive, même s'il possède deux cartes d'étudiant. Un étudiant possédant une inscription en STAPS sera obligatoirement licencié dans cet établissement.

## 3 LIEUX, DATES, HEURES, REPORTS ET FORFAITS

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par le LIFSU pour les compétitions régionales et interrégionales.

### 3.1 HORAIRES

---

Les horaires annoncés sur les calendriers sont ceux d'accès à la salle. Chacun est prié de respecter cet horaire et le temps d'échauffement (15' maximum) afin que le retard des uns ne prive pas les suivants de jeu.

### 3.2 REPORTS :

---

**En raison du manque d'installations, aucun report ne sera possible !!!**

### 3.3 FORFAITS

---

Au coup de sifflet de début de match (échauffement passé), l'équipe incomplète, moins de 4 joueurs (ses) présents(es) sera déclarée FORFAIT. Le terrain devra être libéré pour l'heure de l'échauffement du match suivant.

**Pour tous les matchs arbitrés, c'est-à-dire tous les matchs de championnat, les forfaits non déclarés avant le mardi 17h00 pour les matchs se déroulant le jeudi, entraînent la prise en charge par la ou les équipes fautives des frais d'arbitre.**

ATTENTION :

- 2 FORFAITS, QUELS QU'ILS SOIENT, ENTRAINENT LE FORFAIT GENERAL DE L'EQUIPE POUR L'ANNEE AINSI QUE SA RETROGRADATION AUTOMATIQUE AU NIVEAU INFERIEUR POUR L'ANNEE SUIVANTE.

- UNE ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH OU DE RESULTAT ENTRAINERA OBLIGATOIREMENT LE FORFAIT DES 2 ÉQUIPES CONCERNÉES.

- TOUTE ÉQUIPE ÉTANT DÉCLARÉE FORFAIT SE VERRA FACTURÉE LES FRAIS D'ARBITRAGE (70 €) EN PLUS DE SON AMENDE (cf. règlement sports collectifs) SI CE FORFAIT N'A PAS ÉTÉ DÉCLARÉ AU CRSU LE MARDI AVANT 17H.

**Réclamations :**

Pour être prise en considération, toutes réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match, avec un rapport de l'arbitre, accompagnée d'un chèque de 10 euros et être confirmées par mail sous 24 heures.

LIFSU PARIS Île-de-France –

Tél. : 01.86.90.58.63 - Email : [versailles@sport-u.com](mailto:versailles@sport-u.com) Site Internet : [www.sport-u-iledefrance.com](http://www.sport-u-iledefrance.com)

## 4 ARBITRAGE

En cas d'absence d'arbitre officiel, et sauf accord avant le match entre les deux capitaines, chaque équipe est tenue de présenter un arbitre. Après tirage au sort, la personne désignée deviendra à ce moment arbitre officiel et respectée comme tel.

La table de marque doit, dans la mesure du possible, être tenue par un représentant de chacune des équipes en présence.

## 5 RESULTATS

- LES FEUILLES DE MATCH DEVRONT ETRE REDIGEEES AVEC UNE GRANDE ATTENTION ET DE FACON PRECISE ET LISIBLE (NIVEAU - N° DE POULE - N° DE LICENCE...) Elles devront être retournées au C.R. Sport U. responsable du championnat (voir entête de la présente circulaire) :

- 1) le Jeudi soir ou Vendredi matin pour les matchs disputés le jeudi.
- 2) le Mercredi soir ou Jeudi matin pour les matchs disputés le mercredi.
- 3) le Mardi soir ou Mercredi matin pour les matchs disputés le mardi.

**L'EQUIPE VAINQUEUR est responsable de l'envoi de la feuille.**

- LES RESULTATS DEVRONT OBLIGATOIREMENT ETRE TELEPHONES OU ENVOYES PAR E-MAIL LE SOIR MEME AU :

Ligue IDF Sport Universitaire  
@ : versailles@sport-u.com

- LES RÉSULTATS NON PARVENUS DANS LES TEMPS (cf ci-dessus) SERONT ENREGISTRES COMME FORFAIT POUR LES 2 EQUIPES.

## 6 REGLEMENT SPORTIF

L'application stricte du règlement spécifique (consultable sur le site de la LIFSU Paris ou sur le site FFF.fr) est indispensable pour le bon déroulement des tournois et la sécurité des joueurs.

### 6.1 DUREE DES MATCHES :

---

#### TOUS NIVEAUX :

- Matches en 20 minutes non décomptés pour 3 matches dans la journée
- Matches en 2 X 15 minutes non décomptés pour 2 matches dans la journée
- Matches en 2 X 20 minutes non décomptés pour 1 match dans la journée

### 6.2 ATTRIBUTION DES POINTS

---

L'attribution des points, quelle que soit la formule, sera la suivante :

- Victoire : 4 points
- Match nul : 2 points
- Défaite : 1 point
- Défaite par forfait : 0 point

### 6.3 CAS D'EGALITE A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT :

---

#### TOUS NIVEAUX :

En cas d'égalité en fin d'épreuve, les AS comptant un même nombre de points sont départagées :

1<sup>er</sup> cas : Entre 2 équipes

1. Par le goal average particulier
2. Si l'une des 2 équipes a fait forfait alors elle est moins bien classée vis dans le goal average particulier
3. Par le goal average général
4. Meilleure attaque
5. Meilleure défense
6. Nombre de cartons dans la saison
7. Si le calendrier le permet, il convient de refaire le match
8. Tirage au sort

2<sup>ème</sup> cas entre plusieurs équipes :

Si une des équipes a fait forfait, elle sera retirée du classement, sinon pour les autres :

il convient alors d'isoler les ex aequo en un mini championnat et de prendre en compte dans l'ordre les facteurs suivants

1. Par le classement des équipes entre elles
2. Par le goal average particulier
3. Par le goal average général du classement du mini championnat
4. Meilleure attaque du mini championnat
5. Meilleure défense du mini championnat
6. Par le goal average du classement de la poule
7. Nombre de cartons dans la saison
8. Si le calendrier le permet, il convient de refaire le match
9. Tirage au sort

#### **6.4 REGLE DES JOUEUR-S-E-S BRULE-E-S :**

---

Toutes les AS ayant plusieurs équipes, devront fournir une liste de joueur-s-e-s brûlé-e-s. Cette liste est composée de 4 + 1 gardien-ne = 5 joueur-s-e-s

#### **6.5 REGLES DES FAUTES COLLECTIVES**

---

**Match en 2 x 15' : 3 fautes autorisées puis à la 4<sup>ème</sup> faute pénalties à 10 m**

**Match en 2 x 20' : 4 fautes autorisées puis à la 5<sup>ème</sup> faute pénalties à 10 m**

**Match en 1 x 25' : 3 fautes autorisées puis à la 4<sup>ème</sup> faute pénalties à 10 m**

#### **6.6 SANCTIONS INDIVIDUELLES**

---

##### **1 - JOUEURS :**

- Carton rouge résultant de deux jaunes sans propos injurieux : 1 match ferme.
- Carton rouge résultant de deux jaunes dont un avec propos injurieux : 2 matches fermes.
- Carton rouge direct : 2 matches fermes.

##### **2 - RESPONSABLE de l'équipe :**

En cas de rapport d'arbitre sur un "encadrant", l'équipe en question aura perdu la rencontre par forfait et aura 3 points de pénalités.

## 7 UTILISATION DES INSTALLATIONS

### 7.1 IMPORTANT

---

Nous mettons à votre disposition pour les compétitions un certain nombre d'installations de la Ville de Paris. Nous vous rappelons qu'il faut **impérativement signer les feuilles de présence que tiennent à votre disposition les gardiens.**

**Aider nous à les conserver dans l'intérêt de tous.**

### 7.2 SÉCURITÉ

---

La plupart des installations ne disposant d'aucun personnel spécifique, vous veillerez particulièrement à l'installation et au rangement des matériels sportifs mis à votre disposition.

J'attire tout particulièrement votre attention sur la manipulation des buts de Handball, et sur l'impérieuse nécessité de les fixer au sol en début de séance, mais également de les ranger, lorsque l'activité suivante est différente, en les accrochant aux endroits prévus à cet effet afin d'éviter qu'ils basculent en cas de suspension.

**Votre vigilance permettra d'éviter des accidents qui peuvent être très graves.**

## 8 ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

### 8.1 LE CHAMPIONNAT IDF FEMININ

---

Il est composé de 8 équipes en deux poules :

- Les poules sont qualificatives aux plateaux inter-régions qualificatifs au Championnat de France U.
- Retour des équipes qualifiées au niveau nationale pour le vendredi 28/02/2025
- 3 journées sous forme de plateau du 07/11/2024 au jeudi 13/02/2025
- Quota IDF : 2 équipes qualifiées pour les plateaux inter-régions du 3/04/2025
- Les autres équipes disputeront des finales de classement (Mars/Avril)

Pour les équipes qualifiées :

- Les plateaux qualificatifs au CFU
  - 16 équipes sur 4 plateaux le **jeudi 03 avril 2025**
  - 4 équipes par plateau avec 3 rencontres de 20mn
  - Trois premiers qualifiés :
    - Premier seront tête de série en chapeau 1,
    - Second en chapeau 2
    - Troisième en chapeau 3.
    - Quatrième en liste d'attente.

## 8.2 LE CHAMPIONNAT IDF MASCULIN (NIVEAU 1 « ELITE »)

---

Il est composé d'une poule unique de 4 équipes.

- Elle est qualificative aux plateaux inter-régions qualificatifs au Championnat de France.
- Retour des équipes qualifiées au niveau nationale pour le vendredi 28/02/2025
- 2 journées organisées en plateau du 07/11/2024 au 13/02/2025
- Quota IDF : 2 équipes qualifiées pour les plateaux inter-régions du 3/04/2025
- L'équipe classée dernière à l'issue du championnat est rétrogradée en niveau inférieur.

Pour l'équipe ayant terminé 1<sup>ère</sup> :

- Les plateaux qualificatifs au CFU
  - 16 équipes sur 4 plateaux le **jeudi 03 avril 2025**
  - 4 équipes par plateau avec 3 rencontres de 25mn (à confirmer)
  - Trois premiers qualifiés :
  - Premier seront tête de série en chapeau 1,
  - Second en chapeau 2
  - Troisième en chapeau 3.
  - Quatrième en liste d'attente.

## 8.3 LE CHAMPIONNAT IDF NIVEAU 2 - MASCULIN

---

Il est composé de 9 équipes en 3 poules.

Phase 1 :

- Chaque poule fera 1 journée – 2 matches par équipe
- Les 2 premières équipes de poule qualifiées pour la phase 2
- L'équipe 3<sup>ème</sup> jouera un tournoi de classement en phase 3
- Poule A : Journée 1 – 28/11/24 – Gymnase ESIEE - 20h/22h - réservé le 17/10
- Poule B : Journée 1 – 12/12/24 – Gymnase ESIEE– 20h/22h - réservé le 17/10
- Poule C : Journée 1 – 28/11/24 – COUM 14h00 à 18h00 - réservé le 17/10

Phase 2 :

- 2 poules de 3 équipes - 2 matches par équipe
- Les équipes premières de poule jouent la phase 3 pour la montée au niveau 1
- Les équipes 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> joueront des matches de classement en phase 3
- Poule D : 1<sup>ER</sup> Poule A - 1<sup>ER</sup> poule B – 2<sup>ème</sup> Poule C : Journée 2 – Janvier/février
- Poule E : 1<sup>er</sup> Poule C – 2<sup>ème</sup> Poule B – 2<sup>ème</sup> Poule A : Journée 2 – Janvier/Février

Phase 3 :

- Finale des 1<sup>ers</sup> de poule D et E – classement 1 à 2 : Journée 3 – Mars/Avril
- Finale des 2<sup>èmes</sup> de poule D et E – classement 3 à 4 – Mars/Avril
- Finale des 3<sup>èmes</sup> de poule D et E – classement de 5 à 6 – Mars/Avril
- Finales des 3<sup>èmes</sup> de poule phase 1 – classement de 7 à 9 – Janvier/Avril

LIFSU PARIS Île-de-France –

Tél. : 01.86.90.58.63 - Email : [versailles@sport-u.com](mailto:versailles@sport-u.com) Site Internet : [www.sport-u-iledefrance.com](http://www.sport-u-iledefrance.com)



#### **8.4 REGLE DES QUOTAS IDF POUR LA QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE**

---

Cette règle est valable pour les jeunes gens et jeunes filles :

- 2 quotas pour l'IDF pour accéder aux plateaux qualificatifs
- 2 quotas pour l'IDF pour accéder aux plateaux qualificatifs

#### **8.5 CHAMPIONNATS DE FRANCE**

---

Même format que l'an dernier :

- 12 équipes féminines
- 12 équipes masculines

Finales le mercredi 04 et jeudi 5 juin 2025 à ROANNE  
(Retour des Inter-régionaux à la DN, le 28/02/2025)